

N^o 49

Paris le 9 Brumaire an 9. 66

de Citoyen Luvet
au Citoyen Duquesnoy

Je vous ai fait hier le règlement de notre école de Rome
afin que vous puissiez en connaître toutes les parties, je n'en
avais extrait dans la note que j'ai remis au Ministre
et que vous avez maintenant entre les mains, que les
articles qu'il paraît convenable de mettre en exécution
à Paris, en attendant notre départ pour Rome.
Je vous envoie ci joint le rapport sur l'organisation
de notre école, et l'arrêté du Directoire qui s'en est
suivi. Vous y verrez les motifs qui ont déterminé
le gouvernement à faire retourner à Rome des
pensionnaires qui y avoient déjà résidé.
Vous appercevrez aussi que trois des neuf anciens
citoyens London peintre, Jannas Sculpteur
et Normand architecte devaient suivre le
voeu de l'arrêté du 23 fructidor, ^{en 6} jours de la
pension jusqu'à la fin de l'an 9. Si nous eussions
pu nous rendre à Rome. du reste ma conclusion
se réduit à ce que le nombre des pensionnaires

Qui jouissent du bénéfice des arrêtés du
gouvernement, soit porté à 15 et que le temps
du pensionnat pour ceux qui vont y être admis
date du premier vendémiaire an 9, pour en jouir
les cinq qui suivront leur admission, conformément
à la Loi, et que tout soient soumis aux articles
du Règlement qui pourront avoir leur exécution
à Paris.

Je pense qu'abord la somme allouée pour ce service
pourrait être ordonnée en Mon nom, et par douzième
de mois, en mois, pour être répartie, suivant le
mode indiqué dans le rapport et prescrit par le
règlement.

Je ne vous parle pas de ~~rien~~ ce qui m'est personnel,
soit dans le rapport soit dans l'arrêté du Directoire
^{depuis environ 4 ans}
~~depuis environ quatre ans~~ que le gouvernement
spécialement chargé de la surveillance des pensionnaires
et de tout ce qui est relatif à la réorganisation de
l'établissement, dès la fin de l'an 6 la bibliothèque
était formée, le linge indispensable acheté, et fait
en raison de son usage, différents objets nécessaires
à l'étude ont été acquis et réunis, parties ~~ont été~~
expédiées pour la destination, heureusement que j'ai
~~le tout de prêt~~ pour les mettre en surle plus
cel

Il est cependant résulté des loins que je me suis donnés
 pour l'affaire aux intentions du Gouvernement, une
 altération totale de nos travaux, et de la certitude
 on s'en croyait mon départ par les annonces
 officielles la dissolution de mon Ecole particulière,
~~mais que j'ai jamais réclamé aucune indemnité,~~
~~je n'en demande pas encore, mais j'ai espéré~~
~~que le Gouvernement prendra en considération mon~~
~~zèle, mes sacrifices, et les pertes énormes des~~
~~poor families des événements ^{qui ont eu lieu} par qui n'ont été que dans le cas~~
~~à peine de mettre en exécution ^{de l'ordonnance} les lois et règlements~~
~~relatifs à notre Ecole.~~

qua j'ai ~~Successives que j'ai éprouvées par suite des événements~~
~~par qui nous ont été à même qui j'ai pu prétendre~~
~~ont empêché que notre Ecole ne soit établie à Rome~~
~~qui ne soit question de ce que de bien à faire aux jeunes~~
~~artistes, les pertes que je me suis données depuis plusieurs~~
~~années et les sacrifices, et ce qui a été fait et les pertes que~~
~~j'ai éprouvées depuis.~~

j'ai cependant espéré qu'un jour le Gouvernement
 prendra en considération mon zèle mes sacrifices et
 les pertes considérables que j'ai éprouvées par les événements
 qui se sont succédés, et qui j'ai pu prétendre ont empêché
 l'établissement de notre Ecole à Rome